PROMATEC

DOUVRIN (62)
2019-2020

Maitrise d'Ouvrage : Privée
Equipe : PLATO Architecture
Programme : Construction de bureaux + halle de production
Phase : Livré



La société PROMATEC, fabricant et applicateur de revêtements de sol en résine époxy, souhaite s'implanter dans le Parc des Industries Artois-Flandres, sur une parcelle à fort enjeu environnemental : au Nord, le canal d'Aire avec son chemin de halage et son cordon boisé ; à l'Est, un bassin paysager recueillant les eaux de l'ensemble du Parc tertiaire du Canal.

Le projet conçu par PLATO consiste en la construction d'une halle de production, une partie applicateurs, ainsi qu'une partie vestiaires et bureaux avec toit-terrasse accessible. La nouvelle construction s'étend perpendiculairement à la voie et s'ouvre essentiellement à l'Est et au Nord afin d'offrir un environnement attrayant depuis les bureaux.

Le bâtiment se compose de deux travées pour la partie production / stockage. La société se garde la possibilité d'étendre ces locaux à l'Ouest sur une travée de 15 mètres, laissant une marge d'isolement de 5 mètres par rapport à la limite séparative, conformément au règlement du PLU. Le bâtiment est construit en ossature poteaux béton et poutres lamellées-collées afin d'alléger la structure. Les panneaux en béton isolés des parois (offrant une bonne performance thermique) sont laissés apparents sur la partie production / stockage et couverts d'un bardage bois pour la partie bureau.

Un nouveau parking végétalisé de 27 places est créé. Deux aires de déchargement pour poids-lourds sont implantées au Nord en accès direct à la halle de production. Un parking camionnettes le long de la façade Est est mis en place. Un abri-vélo couvert proche de l'entrée des bureaux peut accueillir 7 vélos.

Le projet se veut vertueux pour l'environnement par le respect de l'environnement (mise en place de la gestion écologique du site par éco-pâturage à moutons et la limitation des surfaces perméables au niveau des parkings en dalles béton engazonnées) et l'intégration au site (plantations végétales diverses, préservation de vues dégagées vers le canal, intégration paysagère du parking en dalles béton-gazon).



